Dullin en Savoie

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025

Présents : André BOIS, Murielle GARCIA, Philippe MENARD-BOCQUET, Marion VANBERVLIET, Emmanuel CABRIT, Sylvie PAQUET, Alain SABY
Excusé : Mireille GOUMAS, Maryan RIBICIC,
Pouvoirs : 2
Date de la convocation : 02/09/2025
Début de séance : 19h30
Secrétaire de séance : Marion VANBERVLIET

---

1) Budget principal – Décision modificative n°3

Délibération 2025-09-11/01

Le service comptable demande de prévoir les crédits d'ordres nécessaires aux opérations comptables de basculement des frais d'étude suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

La présente décision modificative est proposée au conseil afin d'intégrer aux travaux de l'aménagement de la place de la salle des fêtes, les frais d'études d'un montant de 990€ en ouvrant les crédits comme suit :

Recettes d'investissement	Chapitre 041-Article 203 *frais d'étude*	+ 990 €
Dépenses d'investissement	Chapitre 041-Article 212 *Aménagement de terrains*	+ 990 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter la décision modificative n°3 telle que présentée.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2) Recours gracieux

Délibération 2025-09-11/02

A joindre : plan cadastral des parcelles + photo

Suite courrier RAR,

Le maire rappelle le recours gracieux déposé par Mme Schwartz et présente à l'écran le cadastre de la zone concernée.

Le recours gracieux a été envoyé aux conseillers pour information le 14/08.

Le maire reprend point par point les écrits de Mme Schwartz pour rappeler la réalité.

Il précise également que cet ensemble est exploité par le GAEC du Perron depuis une 30e d'années.

Au vu :

- du CUb négatif concernant cet immeuble,
- des chemins ruraux existants desservant directement les parcelles,
- de la non-obligation des communes d'entretenir les chemins ruraux,
- du besoin de préserver la vocation agricole de cette zone,

Le Conseil municipal s'oppose à l'unanimité à la demande de recours gracieux de Mme SCHWARTZ.

3) Orientation du projet des Gabriaux

Suite à la présentation de l'analyse juridique et financière de la proposition de SILVAE pour l'aménagement des Gabriaux, le conseil souhaite approfondir une éventuelle contractualisation avec SILVAE avec, comme préalable, la maitrise du foncier à moyen et long terme. Le conseil municipal mandate le Maire pour préciser les options de contractualisation possibles.

4) SDES – Renouvellement de la convention de Conseil en Energie Partagée (CEP)

Délibération 2025-09-11/03

Le maire rappelle que la commune avait passé une convention de partenariat avec le SDES en 2021 pour un service de conseil en énergie dont le principe était la mise à disposition d'un agent spécialisé dans le domaine de l'énergie appliqué au collectivités territoriales.

Depuis 2021, un bilan énergétique annuel, portant sur 3 ans, des bâtiments communaux a été réalisé ainsi qu'un audit énergétique de l'école et de 6 gites.

Par délibération du 22 février 2023, le comité syndical du SDES a adapté son modèle de convention afin d'apporter de la souplesse aux collectivités. Aussi, il est proposé d'intégrer des prestations d'accompagnement dites « de base » et des prestations optionnelles dites « complémentaires ».

Le Maire propose que la commune adhère à ce dispositif et propose au conseil municipal, après lecture de la convention, de délibérer en ce sens et de l'autoriser à signer cette convention et ses éventuels avenants, pour une période de quatre ans.

Le montant annuel de la contribution de la commune aux prestations de base du service CEP, a été fixé à 1.00 € par habitant (population DGF) avec une prise en charge du SDES de 50%.

Les prestations complémentaires souhaitées par la commune peuvent faire l'objet d'un détail dans la présente convention d'adhésion et/ou par la suite dans d'éventuels avenants.

Le montant de la contribution de la commune aux prestations complémentaires du service CEP, a été fixé par délibération du comité syndical du SDES et est précisé à l'article 10 de la convention d'adhésion.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, décide :

- D'adhérer au service CEP proposé par le SDES concernant la gestion de l'énergie de la commune ;
- D'autoriser le Maire à signer la convention quadriennale d'adhésion afférente jointe en annexe de la présente délibération ainsi que les éventuels avenants supplémentaires ;
- D'inscrire en temps utile les crédits de fonctionnement afférents au budget primitif de la commune.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5) Demande de subvention de l'association Rivages littéraires

Délibération 2025-09-11/04

L'association a pour objet de promouvoir sur le territoire de la Ccla, l'écriture, la littérature, le théâtre, l'éloquence, la bande dessinée, le cinéma à travers la création de concours, manifestations évènements culturels et festifs…

Cette année, elle a participé au déroulement du premier concours d'écriture de la CCLA et a organisé des ateliers d'écriture dans les écoles et collèges et également à destination des adultes.

L'association a besoin d'un soutien financier et sollicite la commune pour le versement d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil accorde une subvention à hauteur de 155€.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

6) DIA

Délibération 2025-09-11/05

Les parcelles B2199, 2202, 2197 situées route de la Crête, ont fait l'objet d'un compromis de vente. L'étude notariale nous sollicite pour savoir si la commune souhaite activer son droit de préemption.

Après échange, le conseil ne souhaite pas activer son droit de préemption.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

7) Divers :

- **Info Orange – fin du réseau cuivre**

Orange va progressivement fermer son réseau de cuivre sur tout le territoire à échéance 2030.

Dullin sera concerné en 2029.

- **Point chats libres**
- **Repas élus-employés**

Date retenue : mercredi 17 décembre midi

- **Repas des aînés**

Date retenue : 19 octobre au restaurant les Quatre Saisons,

Mise à jour de la liste des invités, invitations au plus tard le 01 octobre et choix du menu.

- **Bilan expo 2025 / Fête du village**
- **CDF 40 ans**

Soirée prévue le 13 décembre pour l'ensemble des bénévoles du CDF

- **Curage mare du Frandin**

- **Inauguration de l'aire de jeux le 13 septembre à 11h**

- **Spectacle 11 nov - La caresse et la mitraille**

La compagnie Camino présentera une pièce de théâtre le 11 novembre à la salle des fêtes de Dullin à 17h. Cette pièce est inscrite au catalogue 2025 de Savoie en Scène, dispositif du Département qui permet aux communes de bénéficier d'une subvention de 50% du coût de la représentation.

- **Dull'info** distribution autour du 15/10

Fin de séance : 22h00

Prochain conseil municipal : jeudi 09 octobre 2025

Le maire,

André BOIS

La secrétaire de séance,

Marion VANBERVLIET